

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1060 25/10/1948

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 octobre 1948

Numéro JO
n° 10 du 31/10/1948

Date du numéro
31 octobre 1948

TEXTE INTÉGRAL

Le charpentier Abdallah Omar est recruté pour servir à l'atelier-école en qualité de contremaître du bois, en remplacement de M. Rakotomanga, rentré en congé. L'intéressé est classé au 16e échelon, il entrera en fonctions le 1er novembre 1948.